Image not found or type unknown

probleme avec le service apres vente de FIAT

Par **fil**, le **24/10/2008** à **13:49**

Bonjour,j ai achete une fiat punto grande neuve le 30/05/2006.Les revisions ainsi que l entretient ont etes efectues chez le conssessionnaire FIAT.En 2007(10/07) alors que le vehicule etait encorre garantie(garanie de 2 ans),un bug electronique est survenu,qui coupait le moteur alors que celui-ci rouloait (env 90 km/h).ceci etant arrive plusieurs fois avant que je ne puisse regagner la conssession FIAT.Ils m ont bien sur reinitialise l electronique sous garantie(jusque la,pas de probleme).Mais voila dernierement un sifflement est apparut(la voiture a 53000km),je me rends donc chez FIAT(le 3/10/2008),soit 5 mois apres la fin de la garantie.Et la, surprise, ils m annonce que le turbo est hs.Le garage fait une demande de prise en charge au SAV de FIAT qui ne prend que 60% du pris des pieces a sa charge(me laissant une facture de 480.00€ a ma charge)Que puis je pretendre du fait que la voiture a ete entretenue chez eux et que 53000 km pour un turbo me parrais scandaleux.De plus le fait des coupures moteur pendant la garantie n a t il pas empeche le graissage de celui-ci entrainant une usure prematuree?
Merci de bien vouloir me conseiller.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés